

Présentation

L'atelier relais est destiné à accueillir les élèves entrés dans un processus de décrochage et de démotivation scolaire :

- Résultats insuffisants
- Travail personnel non réalisé
- Absentéisme important
- Problème de méthodologie
- Problème de motivation
- Rejet de l'institution scolaire et des apprentissages

Il est destiné à des élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et éventuellement 3^{ème} qui ne relèvent pas de l'enseignement spécialisé ou adapté.

L'atelier relais est une **modalité d'accueil temporaire**.

Il requiert l'adhésion du jeune et de sa famille.

Les équipes travaillent avec les élèves sur de la remédiation scolaire et de la méthodologie, au travers de projets variés (institutions, arts plastiques, solidarité, informatique, EPS...) qui donnent, pour ces adolescents, du sens aux apprentissages et à la fréquentation du collège.



Fonctionnement

➤ Plusieurs sessions seront réalisées entre janvier et mai 2025 dans des bassins différents :

- 2 à Rodez / Onet le Château
- 2 à Millau
- 2 à Villefranche de Rouergue

➤ Le groupe d'élève sera constitué de 7 à 10 collégiens.



➤ L'élève peut bénéficier d'une ou plusieurs sessions.

➤ Les sessions se déroulent en dehors des établissements et peuvent regrouper des élèves de différents collèges.

➤ L'élève bénéficiera d'un suivi après la session.

Objectifs

✓ Reprendre confiance en soi, en l'autre, en l'adulte et en l'institution scolaire, développer l'estime de soi.

✓ Acquérir une plus grande autonomie.

✓ Mener une réflexion sur son projet personnel et professionnel afin de favoriser ses chances de réussites.

✓ Réinvestir les apprentissages par l'expérimentation et la coopération.

✓ Mieux comprendre le sens des apprentissages scolaires et se remobiliser sur son travail d'élève.

✓ Être valorisé dans le cadre d'une réalisation collective.



Modalités d'admission

Repérage des élèves par l'équipe pédagogique, le professeur principal et le chef d'établissement.



Rencontre de l'élève et des parents par le coordinateur de l'atelier relais.



Constitution du dossier de demande par la famille et l'équipe pédagogique pour transmission à la commission d'admission.



Prise en charge de l'élève au sein de l'atelier relais si l'admission est décidée.



Bilan individuel, le professeur principal est le référent de l'élève pour faire le lien au retour de la session. Suivi après la session.



Un engagement réciproque

L'élève s'engage à :

- fournir les efforts nécessaires à sa réussite.
- respecter les règles de vie scolaire et de vie en communauté

La famille s'engage à :

- s'investir dans le parcours du jeune.
- être disponible pour rencontrer l'équipe pédagogique.

L'équipe de l'atelier relais s'engage à :

- mettre en place les conditions nécessaires à la meilleure évolution du parcours du jeune pour atteindre les objectifs.
- Maintenir le lien avec la famille et partager un bilan avec elle.
- Assurer le lien avec les équipes pédagogiques des collèges et de la classe de l'élève.

Atelier relais de l'Aveyron

M Lacombe, coordinateur de l'atelier relais

Coordination-atelier-relais-12@ac-toulouse.fr

06 79 11 74 32

ATELIER RELAIS

DE L'AVEYRON

2024 / 2025



